

LA FAO, LES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ŒUVRER AVEC LES PAYS POUR ATTÉNUER LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER À SES
EFFETS GRÂCE À LA **GESTION DURABLE DES FORÊTS**





ŒUVRER AVEC LES PAYS POUR **ATTÉNUER** LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET **S'ADAPTER** À SES EFFETS GRÂCE À LA **GESTION** **DURABLE DES FORÊTS**

Au-dessus: Coucher de soleil sur des montagnes recouvertes de forêts, Province de Bac Kan, Viet Nam. © FAO/Joan Manuel Baliellas
Couverture: Scène d'un marché local avec vue sur le mont Kilimandjaro, Moshi, Tanzanie. © FAO/Simon Maina

LA FAO, LES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les forêts sont à la base de la subsistance de plus d'un milliard de personnes vivant dans un état de pauvreté extrême dans le monde entier, et permettent de fournir des emplois salariés à plus de 100 millions d'individus. Elles renferment plus de 80 pour cent de la biodiversité terrestre de la planète et aident à protéger les bassins versants, essentiels à l'approvisionnement en eau propre de la majorité de l'humanité. Cependant, le changement climatique présente d'énormes défis pour les forêts et les populations.

L'adaptation et l'atténuation sont les deux réponses principales au changement climatique, l'atténuation cherchant à combattre ses causes et l'adaptation visant à réduire ses impacts. Dans le secteur forestier:

- ★ Les stratégies d'atténuation comprennent la réduction des émissions résultant de la déforestation; la réduction des émissions issues de la dégradation des forêts; le renforcement du rôle des forêts comme puits de carbone; la substitution des produits, par exemple l'utilisation du bois au lieu de combustibles fossiles pour la production d'énergie, ou l'utilisation de produits forestiers à la place de matériaux dont la fabrication provoquerait de fortes émissions de gaz à effet de serre;
- ★ L'adaptation comprend les interventions visant à réduire la vulnérabilité au changement climatique des forêts et des populations qui en dépendent.

La mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF)¹ peut non seulement réduire les risques posés par le changement climatique, mais aussi créer des opportunités telles que l'emploi dans la restauration des forêts, leur conservation, la production de bois et la fabrication d'objets à base de bois; les réformes du régime foncier; et les paiements pour les services liés à la forêt. La promotion de la GDF et l'optimisation de son rôle dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets exigeront souvent des changements dans les politiques, les stratégies et les pratiques. Retarder la mise en œuvre de ces changements augmenterait leur coût et leur complexité et réduirait les opportunités qui en découleraient.

Les arbres jouent aussi un rôle crucial dans les systèmes de gestion de terres autres que les forêts telles que l'agriculture et l'environnement urbain. La gestion intégrée des paysages ou des territoires est une approche clé dans l'adaptation au changement climatique et son atténuation et permettra d'assurer qu'une attention suffisante est prêtée aux arbres hors forêt.

¹ La GDF est décrite par les Nations Unies comme "un concept dynamique et évolutif qui vise à maintenir et renforcer les valeurs économiques, sociales et environnementales de tous les types de forêts, au bénéfice des générations présentes et futures".

LE RÔLE DE LA FAO

Travaillant au premier rang des politiques et pratiques relatives au changement climatique, la FAO, avec son équipe de plus de 150 forestiers spécialisés, aide les pays à **sensibiliser l'opinion publique**, à **renforcer leurs capacités techniques** et à **créer des environnements stratégiques favorables**. Reconnaissant que le changement climatique nous influence tous, la FAO **promeut aussi la collaboration** entre les secteurs des forêts, de l'agriculture, des pêches et de l'énergie et entre les décideurs dans les domaines du changement climatique et de la sécurité alimentaire.

En abordant les questions liées aux forêts et au changement climatique, la FAO travaille avec de nombreux partenaires – trop nombreux pour être énumérées ici – aux niveaux mondial, régional, national et local. Des informations sur les partenaires peuvent être trouvées en suivant les différents liens fournis dans la présente brochure.

RENFORCER LES CAPACITÉS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La capacité du secteur forestier à répondre au changement climatique varie fortement en fonction des régions, des pays et des communautés. Les professionnels et les décideurs ne disposent pas toujours des outils nécessaires ou de l'accès à l'information, ou aux ressources qui leur permettraient de répondre efficacement au changement climatique. La FAO aide à renforcer les capacités des pays à répondre au changement climatique par les mesures suivantes:

- ✦ La collecte, l'analyse et la diffusion d'information aux pays et aux parties prenantes grâce à une large gamme de publications, à un bulletin électronique mensuel consacré aux forêts et au changement climatique et à son site sur internet;
- ✦ L'élaboration de lignes directrices et l'organisation d'ateliers pour disséminer les bonnes pratiques et échanger des expériences;
- ✦ La mise en œuvre de projets visant le renforcement des capacités en matière de changement climatique aux niveaux national et local;
- ✦ La fourniture de matériel pédagogique sur les forêts et le changement climatique;
- ✦ La promotion de la coopération régionale et des réseaux pour l'échange d'informations.



La FAO aide les pays à renforcer leurs capacités dans le secteur forestier pour répondre au changement climatique, grâce, par exemple, à son projet GCP/MON/002/NET en Mongolie. © S. Gallagher/FAO

Les pages suivantes fournissent davantage de détails sur les façons dont la FAO aide dans le renforcement des capacités à répondre au changement climatique.

CETTE PUBLICATION

Cette publication synthétise le travail qu'entreprend la FAO avec ses partenaires pour aider les pays à atténuer le changement climatique et à s'y adapter en fonction de son influence sur les forêts, les arbres et les populations qui en sont tributaires. Elle s'articule en quatre des cinq principaux domaines de l'approche intégrée de la GDF de la FAO:

- * **SUIVI ET ÉVALUATION**
- * **PLANS ET PRATIQUES DE GESTION**
- * **POLITIQUES ET GOUVERNANCE**
- * **PRODUITS, SERVICES ET INDUSTRIES FORESTIERS.**

Le cinquième domaine principal, **COOPÉRATION ET COORDINATION INTERSECTORIELLES**, recoupe les quatre autres domaines.





SUIVI ET ÉVALUATION

SUIVI ET ÉVALUATION

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES FORÊTS ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les données relatives aux forêts sont souvent obsolètes, partielles ou subjectives et manquent en précision et sont communiquées sans examen de leur précision et exactitude. La prise de conscience des rôles potentiels des forêts dans l'adaptation au changement climatique et son atténuation se développe, rendant encore plus urgente la nécessité d'améliorer le suivi et l'évaluation des forêts. Avec de meilleures informations sur l'étendue et la nature des ressources forestières, les pays seront plus à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques relatives à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets, d'améliorer la planification générale de l'utilisation des terres et d'estimer les taux de séquestration du carbone.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO fournit une assistance technique en matière de suivi et d'évaluation des forêts en fonction des besoins des pays, en collaboration avec les autorités nationales, les experts et une large gamme de parties prenantes, soutenant ainsi l'impact à long terme, la durabilité et le régime foncier du pays. La FAO contribue aux connaissances sur les ressources forestières mondiales et aide les pays dans le suivi et l'évaluation des forêts et du changement climatique en :

- * aidant à créer des capacités institutionnelles grâce à une assistance technique aux pays et à l'élaboration d'outils servant à soutenir la conception et la mise en œuvre d'inventaires forestiers à multiples objectifs et à des estimations du carbone forestier mesurables, communicables et vérifiables dans le cadre de la préparation au programme REDD+²;
- * produisant des manuels, du matériel documentaire, des boîtes à outils et des applications logicielles (outils de télédétection et équations allométriques pour estimer la biomasse et le carbone, par exemple) afin d'aider les pays à surveiller leurs forêts et à dresser des inventaires des gaz à effet de serre pour les secteurs des forêts et de l'utilisation des terres;

² La réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+) encouragent ces pays à contribuer à l'atténuation du changement climatique dans le secteur forestier grâce aux activités suivantes: réduction des émissions résultant de la déforestation; réduction des émissions issues de la dégradation des forêts; conservation des stocks de carbone forestier; gestion durable des forêts et augmentation des stocks de carbone forestier.



- * compilant, analysant et publiant des informations, y compris par le biais de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, sur des aspects des forêts relatifs au changement climatique tels que la biomasse et les stocks de carbone (suivant l'orientation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les changements de superficie forestière et l'incidence des ravageurs forestiers et des incendies;
- * préparant des ressources documentaires telles que «*les systèmes nationaux de suivi des forêts: suivi et mesure, notification et vérification dans le contexte des activités REDD+*», qui tirent parti des connaissances et des expériences acquises grâce à la mise en œuvre du programme ONU-REDD;
- * apportant un soutien technique pour l'élaboration de systèmes nationaux de suivi des forêts fiables, transparents, cohérents et rentables, permettant aux pays de se conformer aux exigences de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;
- * promouvant la coopération sud-sud et facilitant le partage des informations aux niveaux régional et mondial.

POUR PLUS D'INFORMATION

Évaluation des ressources forestières mondiales:
www.fao.org/forestry/fra/fr/

Suivi et évaluation des ressources forestières nationales:
www.fao.org/forestry/fma

Programme de gestion durable des forêts dans un climat en évolution: www.fao.org/forestry/fma/76453

Programme ONU-REDD: www.un-redd.org

Un technicien de laboratoire mesure la teneur en carbone d'échantillons de terre à l'Université Sokoine d'agriculture, Tanzanie, dans le cadre d'un projet de la FAO visant l'élaboration d'un inventaire forestier national. © FAO/Simon Maina



PLANIFICATION ET PRATIQUES DE GESTION

Carte du parc national Yasuni dans la région amazonienne de l'Équateur où, avec l'aide d'un projet de la FAO, les communautés locales associent des pratiques de conservation et de gestion durable des terres pour aider à assurer la conservation d'une des zones les plus riches au monde en terme de biodiversité. © Carlos Noguera

PLANIFICATION ET PRATIQUES DE GESTION

BONNES PRATIQUES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique pourrait influencer la croissance des arbres et la fréquence et l'intensité des incendies, ainsi que l'incidence des ravageurs forestiers, et pourrait accentuer les dommages causés aux forêts par des conditions météorologiques extrêmes telles que la sécheresse, les inondations et les tempêtes. Des approches adaptatives de la GDF aideront à réduire la vulnérabilité des forêts, à maintenir leur productivité et à renforcer les capacités d'adaptation des communautés forestières. Des pratiques de gestion spécifiques peuvent aussi être adoptées pour aider à atténuer les effets du changement climatique. Les conséquences des modifications des pratiques forestière s'appliquant à toute la gamme de valeur des forêts devront être évaluées par rapport aux bénéfices possibles.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO aide les pays à développer des pratiques et des plans de gestion forestières pour contrecarrer les effets du changement climatique et s'y adapter en:

- * produisant des lignes directrices pour la gestion des forêts face au changement climatique;
- * identifiant des domaines prioritaires pour la mise en œuvre de mesures forestières d'atténuation et d'adaptation en matière de changement climatique;
- * agissant comme centre d'information et de promotion en matière de boisement, de reboisement et de régénération naturelle assistée, à l'aide de directives volontaires et de projets de terrain visant à augmenter la séquestration du carbone;
- * renforçant les capacités des pays à intégrer des approches et pratiques de gestion adaptative telles que la gestion intégrée des incendies;
- * identifiant, mettant à l'essai, adaptant et promouvant des approches et techniques novatrices de gestion forestière adaptées à des contextes particuliers, y compris par le biais de projets de terrain servant de modèle à l'utilisation des forêts et des arbres hors forêt dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets;
- * promouvant les opérations forestières respectueuses de l'environnement, réalisables sur le plan économique et acceptées par la société, y compris les traitements sylvicoles, l'exploitation forestière à impact limité et des mesures particulières de promotion de la santé des forêts et de la gestion des écosystèmes fragiles.



POUR PLUS D'INFORMATION

Gestion durable des forêts:

www.fao.org/forestry/sfm/24447/fr/

Foresterie en zone aride:

www.fao.org/forestry/aridzone/fr/

Incendies forestiers:

www.fao.org/forestry/firemanagement/fr/

Santé des forêts:

www.fao.org/forestry/pests/fr/

Forêts plantées:

www.fao.org/forestry/plantedforests

Programme sur les forêts et le changement climatique:

www.fao.org/forestry/climatechange/fr/

Régénération naturelle assistée:

www.fao.org/forestry/anr

Un participant à un projet de la FAO sur la régénération naturelle assistée plante un semis sur la pente d'une colline aux Philippines. © FAO/Noel Celis

PLANIFICATION ET PRATIQUES DE GESTION FORÊTS, ARBRES HORS FORÊT ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Les interventions forestières peuvent jouer un rôle crucial dans l'atténuation et la réhabilitation à long terme à la suite de catastrophes dont la fréquence pourrait s'accroître à cause du changement climatique. Par exemple:

- * *inondations*: la restauration des écosystèmes forestiers endommagés et le rétablissement du couvert forestier dans les zones défrichées produiront une protection renforcée contre des inondations futures;
- * *glissements de terrain*: le rétablissement ou l'augmentation du couvert forestier sur les terrains à pente raide endommagés par des glissements réduira le risque de futurs glissements de terrain;
- * *ondes de tempête*: les forêts côtières (mangroves et autres forêts côtières) peuvent contribuer à la protection des habitants, des infrastructures et des terres productives côtières.

Des actions dans le secteur forestier peuvent également aider dans des situations d'urgence, par l'abattage, par exemple, d'arbres endommagés; la fourniture de bois pour la cuisson, les réparations et la construction de logements temporaires pour les victimes de catastrophes; et par la création d'emplois dans les pépinières et les programmes de boisement.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO aide les pays et les parties prenantes à renforcer le rôle des forêts dans la réduction des risques de catastrophes par les mesures suivantes:

- * l'élaboration d'une stratégie de réduction des risques de catastrophes basée sur le cadre d'action de Hyogo, un plan décennal visant à renforcer notre résilience aux catastrophes naturelles;
- * production de matériel normatif tel que:
 - > *Des directives volontaires de gestion des incendies* – une approche intégrée de la gestion pour l'élaboration de politiques nationales comprenant la prévention et la suppression des incendies de forêts et la préparation à leur survenance, et la restauration des forêts.
 - > *Une nouvelle génération de projets et programmes de gestion des bassins versants* – un cadre théorique et pratique reliant la gestion des bassins versants à la mise en valeur durable des montagnes et à l'hydrologie forestière.
 - > *Un guide à l'application de normes phytosanitaires en foresterie* – élaboré par la FAO et ses partenaires en collaboration avec la Convention internationale pour



la protection des végétaux dans le but d'aider les forestiers à minimiser la présence et la propagation des ravageurs, tout en permettant les échanges commerciaux sans risque;

- * facilitation de l'accès à des informations détaillées sur l'étendue actuelle et passée des forêts de mangrove;
- * mise en œuvre de projets pour:
 - > assurer l'inclusion d'activités forestières dans la planification de l'utilisation des terres et la révision des stratégies sectorielles pour les rendre plus « invulnérables aux catastrophes »;
 - > soutenir le boisement, le reboisement, la restauration des forêts et la protection des forêts dans les zones endommagées et dans celles à risque de catastrophes (sur les pentes raides ou instables, dans des bassins versants importants et le long des cours d'eau et des côtes, par exemple);
 - > mettre en œuvre de projets visant à réduire le risque de catastrophes d'origine climatique en encourageant, par exemple, la gestion communautaire des incendies.

POUR PLUS D'INFORMATION

Directives volontaires pour la gestion des incendies:

www.fao.org/docrep/009/j9255f/j9255f00.htm

Directives phytosanitaires:

www.fao.org/docrep/014/i2080f/i2080f00.htm

Gestion des bassins versants:

www.fao.org/forestry/watershedmanagementandmountains/fr/

Gestion des mangroves: www.fao.org/forestry/mangrove/3643

Des villageois à Kigoma, Tanzanie, entreprennent le brûlage dirigé des hautes herbes dans le cadre d'un projet de la FAO.
© FAO/Simon Maina

PLANIFICATION ET PRATIQUES DE GESTION

LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La biodiversité comprend la variété des formes de vie existantes, les rôles écologiques qu'elles remplissent et la diversité génétique qu'elles renferment. Elle est la clé de la résilience des écosystèmes forestiers et de l'adaptation des espèces forestières au changement climatique, et sous-tendra aussi le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique. Toutefois, la perte continue de biodiversité affaiblit la capacité des écosystèmes forestiers à réagir au changement. L'insuffisance d'information et de connaissances sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans le contexte du changement climatique est un obstacle à l'identification des besoins et des mesures d'action prioritaires.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO aide les pays à améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité face au changement climatique en :

- * renforçant les capacités des pays à s'adapter au changement climatique grâce à la conservation et à la gestion durable de la biodiversité, y compris la faune sauvage, dans les aires protégées et les forêts de production;
- * évaluant la diversité génétique forestière mondiale pour la préparation de la première édition de *La situation des ressources génétiques forestières mondiales*, qui sera un cadre d'action pour mieux répondre aux besoins et aux problèmes, y compris le changement climatique;
- * promouvant les bonnes pratiques de gestion des ressources génétiques forestières, notamment dans les domaines de la conservation, de l'exploration, de la mise à l'essai, de la sélection et de l'utilisation durable;
- * soutenant la collecte d'informations liées à la biodiversité forestière par le biais du Programme national de suivi et d'évaluation des forêts;
- * évaluant les impacts du changement climatique sur la faune sauvage et les aires protégées, ainsi que le souligne la publication sur *la faune sauvage dans un climat en évolution*;
- * aidant à constituer des réseaux spécialisés tels que le Réseau de la région Asie-Pacifique sur les espèces forestières envahissantes et le Réseau du Proche-Orient sur la santé des forêts et les espèces envahissantes.



POUR PLUS D'INFORMATION

Biodiversité forestière:

www.fao.org/biodiversity/composantes/forets/fr/

Réseau de la région Asie-Pacifique sur les espèces forestières envahissantes:

www.fao.org/asiapacific/rap/nre/links/invasives/en/

Réseau du Proche-Orient sur la santé des forêts et les espèces forestières envahissantes:

www.fao.org/forestry/51295

Gestion de la faune sauvage et des aires protégées:

www.fao.org/forestry/wildlife

La situation des ressources génétiques forestières mondiales:

www.fao.org/forestry/fgr/64582/fr/

Un chercheur de l'Université de Kasangani confirme l'identité d'un oiseau pris dans un filet anti-oiseau dans la forêt de Yoko, République démocratique du Congo, dans le cadre d'une recherche soutenue par la FAO. © FAO/Guilio Napolitano

PLANIFICATION ET PRATIQUES DE GESTION

APPROCHES INTÉGRÉES DES PAYSAGES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Les défis inhérents au changement climatique, à la déforestation, à la dégradation des écosystèmes, à la désertification, à la perte de biodiversité, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté imposent des approches intégrées de gestion des paysages qui permettent davantage de synergies entre les multiples objectifs de l'utilisation des terres. Toutefois, en pratique, la gestion des forêts est souvent traitée de manière relativement isolée. Il est manifestement important – et c'est un objectif réel – d'intégrer la gestion des ressources naturelles par le biais d'une planification multisectorielle améliorée de l'utilisation des terres, notamment face au changement climatique. Les approches intégrées de la gestion des paysages peuvent renforcer les synergies entre de multiples objectifs de l'utilisation des terres, et exiger de nouvelles politiques, des investissements, des incitations commerciales, des institutions et des capacités, et elles devraient tenir compte des perspectives, des besoins et des intérêts de toutes les parties prenantes et de tous les secteurs.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO aide les pays à mettre en œuvre des approches de gestion des ressources naturelles à l'échelle du paysage en :

- * renforçant les capacités et facilitant l'accès aux connaissances, aux acquis et aux bonnes pratiques, y compris dans le cadre du Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers;
- * appuyant les processus multi-acteurs pour la formulation d'orientations et de politiques favorables à la mise en pratique des approches nécessaires à l'échelle du paysage;
- * soutenant l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes de terrain démontrant des approches à l'échelle du paysage dans différents contextes, telles que les initiatives des «Forêts modèles» et des «Mangroves pour l'avenir»;
- * encourageant les approches multisectorielles, en partenariat avec d'autres domaines de compétence de la FAO;
- * appuyant l'évaluation des arbres hors forêt pour améliorer les données servant aux prises de décisions;
- * soutenant la foresterie urbaine et périurbaine pour améliorer la résilience des zones urbaines, à travers, y compris, l'élaboration de directives pour les décideurs;

- * promouvant une amélioration de la résilience des paysages et des exploitations à travers une publication conjointe, avec d'autres partenaires, d'un rapport sur «Accroître la visibilité de l'agroforesterie dans les agendas sur les politiques – guide dirigé aux politiques et décideurs»;
- * sensibilisant l'opinion publique à l'importance mondiale et à l'exigence d'une gestion durable des écosystèmes de montagne par le biais du Partenariat de la montagne;
- * dans les zones arides, promouvant avec les partenaires l'élaboration et la mise en œuvre de «lignes directrices pour des paysages forestiers résilients aux changements globaux»;
- * soutenant la Commission de l'Union africaine et 13 pays partenaires dans la planification et la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, qui vise à renforcer la résilience des zones arides africaines au changement climatique, et à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations qui en sont tributaires;
- * préparant, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement, le Centre mondial d'agroforesterie, le CIRAD et le CATIE, le rapport thématique Vers l'évaluation des arbres hors forêt dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales;
- * jouant un rôle actif dans le Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes visant, notamment, l'adaptation des paysages forestiers méditerranéens au changement climatique;
- * promouvant la gestion des ressources naturelles des bassins versants dans le cadre des processus de développement local, grâce, par exemple, au Projet de gestion intégrée des ressources naturelles dans le massif du Fouta Djallon et à des produits normatifs.

POUR PLUS D'INFORMATION

- Foresterie en zone aride:** www.fao.org/forestry/aridzone/fr/
Initiative de la restauration des terres arides: www.fao.org/forestry/aridzone/restoration/fr/
Silva Mediterranea: www.fao.org/forestry/silvamed/fr/
Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel: www.fao.org/partnerships/great-green-wall
Partenariat de la montagne: www.mountainpartnership.org
Agroforesterie: www.fao.org/forestry/agroforestry/fr/
Foresterie urbaine et périurbaine: www.fao.org/forestry/urbanforestry/fr/ et <http://km.fao.org/urbanforestry/fr/>
Aliments pour les villes: www.fao.org/fcit/fcit-home/fr/

Un paysage rural en Équateur. La FAO aide, entre autres, à sensibiliser l'opinion publique à l'importance mondiale de la gestion durable des écosystèmes de montagne et des approches de gestion des ressources naturelles à l'échelle du paysage. © Carlos Noguera



POLITIQUE ET GOUVERNANCE

Les membres d'une communauté se réunissent à Oshampula, Namibie. La FAO encourage la participation de toutes les parties prenantes à l'intégration des questions relatives au changement climatique dans les politiques forestières nationales.
© FAO/Marguerite France-Lanord

POLITIQUE ET GOUVERNANCE

INTÉGRER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES CADRES NATIONAUX DE POLITIQUE FORESTIÈRE

Pour garantir une approche efficiente et cohérente sur les forêts et le changement climatique, les décideurs devront intégrer des stratégies et des plans axés sur le changement climatique, dans des cadres nationaux de politique forestière et d'autres secteurs qui ont un impact sur les forêts. Tout aussi important: les priorités de l'adaptation et de l'atténuation en matière forestière devraient être reflétées dans les stratégies nationales sur le changement climatique. Plusieurs pays ont identifié la nécessité de réforme juridique pour mettre en œuvre les stratégies nationales relatives au Programme REDD+, et les institutions forestières pourraient avoir à renforcer leurs structures, leur mode d'opération et leurs capacités. Il faudrait aussi tenir compte d'autres processus importants ayant une incidence sur la gestion et la gouvernance des forêts tels que ceux relatifs à l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT).

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO soutient l'intégration des considérations sur le changement climatique dans les programmes forestiers nationaux et les cadres de décision forestiers nationaux, ainsi que dans la formulation de stratégies nationales visant à atténuer les impacts du changement climatique sur les forêts, grâce aux mesures suivantes:

- * la publication du rapport «*Changement climatique pour les décideurs forestiers*», qui propose une approche pour intégrer le changement climatique dans les programmes forestiers nationaux à l'appui de la GDF, pouvant être adaptée par les pays en fonction de leur situation nationale;
- * l'organisation d'ateliers régionaux et nationaux pour faciliter le débat entre les parties prenantes sur la manière d'affronter l'impact du changement climatique sur les forêts, et pour les aider à réaliser des examens ou des révisions des politiques forestières nationales afin d'y intégrer le changement climatique, avec le soutien du Programme sur la gestion durable des forêts dans un climat en évolution et de l'ancien Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux (rebaptisé Mécanisme forêts et paysans);
- * l'aide aux pays pour renforcer la capacité des institutions forestières à se maintenir informés sur les politiques et stratégies modifiées et répondre plus efficacement au changement climatique;
- * le soutien aux pays en développement, grâce au Programme UE-FAO FLEGT de l'Union européenne,



qui aide les pays en développement à améliorer leurs cadres décisionnel, juridique et réglementaire pour combattre l'exploitation forestière illicite et le commerce des produits récoltés illégalement;

- * le soutien à l'intégration des mesures REDD+ et FLEGT dans les cadres nationaux de politique forestière et aux activités pouvant renforcer la coordination et les synergies entre ces deux processus, initiative à laquelle participent le Programme ONU-REDD et le Programme UE-FAO FLEGT;
- * le soutien à l'élaboration de cadres juridiques renforcés et cohérents pour la mise en œuvre du Programme REDD+ au niveau national, à l'aide du Programme ONU-REDD, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en:
 - > aidant les pays à mieux comprendre les aspects juridiques et réglementaires du programme REDD+ au niveau national
 - > soutenant l'élaboration participative de cadres juridiques cohérents pour la mise en œuvre du programme REDD+
 - > contribuant à la formulation de recommandations en faveur des réformes juridiques afin de mettre en œuvre le programme REDD+ en fonction des priorités nationales.

POUR PLUS D'INFORMATION

Changement climatique et programmes forestiers nationaux: www.fao.org/forestry/climatechange/64862/fr/

Programme ONU-REDD: www.un-redd.org

Programmes forestiers nationaux: www.fao.org/forestry/nfp/fr/

Programme UE-FAO FLEGT: www.fao.org/forestry/eu-flegt/fr/

Droit du développement: www.fao.org/legal/droit-et-developpement/fr/

Institutions forestières: www.fao.org/forestry/institutions

Programme de gestion durable des forêts dans un climat en évolution: www.fao.org/forestry/fma/76453

Mécanisme forêt et paysans: www.fao.org/partnerships/forest-farm-facility/fr/

La FAO organise des ateliers régionaux et nationaux pour faciliter les débats entre les parties prenantes sur la façon d'aborder le changement climatique et les forêts. © FAO

POLITIQUE ET GOUVERNANCE

RÉGIME FORESTIER, ET ÉVALUATION ET SUIVI DE LA GOUVERNANCE

Le succès de l'adaptation des forêts au changement climatique et de son atténuation dans les pays dépend en grande partie de la qualité de la gouvernance forestière. Un cadre détaillé largement accepté pour identifier les domaines à aborder et pour surveiller les résultats correspondants faciliterait et harmoniserait les efforts déployés pour améliorer la gouvernance forestière. Du fait que les conditions varient fortement selon les régions, les systèmes d'évaluation et de suivi de la gouvernance forestière devront être adaptés à chaque pays, en tenant compte d'un ensemble d'autres questions de gouvernance forestière, y compris l'application des réglementations forestières. De nombreux pays ont aussi identifié le besoin d'examiner le régime de propriété qui recoupe divers secteurs d'utilisation des terres. Dès lors, sont nécessaires des approches intégrées de la gouvernance du régime foncier.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO aide à améliorer la gouvernance forestière en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation en:

- * collaborant avec les partenaires pour élaborer le *Cadre pour l'évaluation et le suivi de la gouvernance forestière*, et autres matériels normatifs;
- * travaillant avec les pays pour renforcer les capacités et les mécanismes d'évaluation de la gouvernance forestière, y compris par le biais des évaluations participatives de la gouvernance pour le programme REDD+, qui facilitent les processus participatifs visant à identifier et à aborder des questions de gouvernance clés liées à la mise en œuvre du programme REDD+;
- * moyennant le Programme de gestion durable des forêts dans un climat en évolution, aidant les pays à intégrer le suivi de la gouvernance forestière grâce aux systèmes nationaux de suivi forestier;
- * fournissant une assistance technique grâce au Programme ONU-REDD sur les aspects stratégiques, juridiques, administratifs et opérationnels du régime foncier liés au programme REDD+, en tirant parti des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers – applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*;
- * renforçant les capacités des pays à mettre en œuvre des réformes du régime forestier qui garantissent les droits des communautés locales à posséder et gérer les ressources forestières et à en bénéficier.



POUR PLUS D'INFORMATION

Suivi de la gouvernance forestière:

www.fao.org/forestry/governance/monitoring/71390/fr/

Programme ONU-REDD:

www.un-redd.org

Directives volontaires pour la gouvernance foncière:

www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/

Régime forestier:

www.fao.org/forestry/tenure

Régime forestier de Chine:

www.fao.org/forestry/tenure/china-reform

Programme de gestion durable des forêts dans un climat en évolution:

www.fao.org/forestry/fma/76453

Des membres d'une communauté entreprennent une évaluation rurale participative des ressources locales au Cambodge. La FAO aide à renforcer les capacités des pays pour la mise en œuvre des réformes du régime forestier qui garantissent les droits des communautés locales de posséder et gérer les ressources forestières et d'en bénéficier.
© FAO/Kata Wagner

POLITIQUE ET GOUVERNANCE

FORÊTS, MOYENS D'EXISTENCE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS UN CLIMAT EN ÉVOLUTION

Les forêts revêtent souvent une importance cruciale pour les populations affectées par l'insécurité alimentaire car ce sont les ressources naturelles productives qui leur sont le plus accessibles. Les forêts et les arbres hors forêt améliorent la résilience des populations au changement climatique en agissant comme ressource protectrice et dispositif de sécurité, atténuant ainsi les calamités. Les petites entreprises forestières peuvent augmenter le revenu rural et la résilience des communautés rurales au changement climatique, et elles peuvent aussi réagir rapidement au changement climatique local grâce à des approches adaptatives de la GDF.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO contribue à la création d'un environnement favorable pour des moyens d'existence et une sécurité alimentaire résilients au changement climatique en :

- * approfondissant la compréhension par les parties prenantes de l'importance des forêts, des arbres et des systèmes agroforestiers pour la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence des pauvres en milieu rural, et en encourageant la collaboration intersectorielle;
- * soutenant les pays dans l'élaboration des politiques forestières et des stratégies relatives au changement climatique qui reconnaissent et renforcent le rôle des forêts et des arbres dans l'amélioration des moyens d'existence et la sécurité alimentaires au niveau local face au changement climatique;
- * intégrant les forêts et les arbres dans des stratégies agricoles intelligentes face au climat pour encourager les approches intersectorielles permettant d'atteindre le triple objectif de l'adaptation, de l'atténuation et de la sécurité alimentaire;
- * appuyant les pays pour qu'ils adoptent des approches participatives et inclusives qui assurent le renforcement des droits de propriété, des responsabilités et du contrôle sur la gestion et l'utilisation des forêts par les communautés locales, les petits exploitants, les groupes autochtones et les familles d'une façon qui tienne compte de la parité hommes-femmes;
- * documentant les connaissances acquises lors d'expériences réussies dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant le développement rural et la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, par exemple;
- * promouvant le développement des entreprises forestières communautaires, y compris en améliorant



les capacités de développement et de gestion de petites et moyennes entreprises forestières, et par le biais d'activités normatives telles que *les directives pour l'institutionnalisation et la mise en œuvre de la gestion forestière communautaire en Afrique subsaharienne*;

- * soutenant l'établissement d'organisations de producteurs forestiers et leur résilience face à l'évolution des opportunités créées par le changement climatique et à ses défis, y compris par le biais de l'alliance *Forest Connect*.

POUR PLUS D'INFORMATION

Foresterie participative: www.fao.org/forestry/participatory/fr/

Développement des entreprises forestières

communautaires: www.fao.org/forestry/entreprises/fr/

Forest Connect: <http://forestconnect.ning.com>

Directives pour la gestion communautaire des forêts en Afrique subsaharienne:

www.fao.org/docrep/016/i2786e/i2786e00.htm

Stratégies de développement rural et d'adaptation au changement climatique: www.rlc.fao.org/es/programabrasilfao/proyectos/politicas-agroambientales

En République démocratique du Congo, des femmes vendent dans un marché local des feuilles de *nfumbwa* (*Gnetum africanum*) cueillies dans la forêt. Les petites entreprises forestières peuvent augmenter les revenus ruraux et la résilience des communautés rurales face au changement climatique. © FAO/Guilio Napolitano



PRODUITS, SERVICES ET INDUSTRIE

PRODUITS, SERVICES ET INDUSTRIE

PRODUITS FORESTIERS

Les forêts ont toujours fourni une multitude de produits, mais leur rôle dans l'atténuation du changement climatique est resté largement inobservé. Les produits à base de bois sont fabriqués avec des matières premières tirées de la photosynthèse des arbres, permettant dès lors des cycles de carbone à faible teneur en carbone, et des cycles de production et de consommation renouvelables, ainsi que la séquestration à long terme du carbone dans des produits ligneux utiles. Cependant, l'industrie des produits forestiers doit relever un défi, à savoir convaincre les populations que les produits ligneux sont plus bénéfiques au climat et à l'environnement que les produits à base de minéraux non renouvelables et des combustibles fossiles.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO aide à promouvoir le rôle de l'industrie et des produits forestiers dans le contexte du changement climatique en:

- * soutenant le développement d'industries forestières durables, y compris en
 - > préparant des études d'opportunité sur les industries forestières, évaluant leur faisabilité et créant des feuilles de route pour promouvoir l'investissement dans des industries forestières durables;
 - > élaborant, avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), un plan d'action visant à maximiser la contribution des secteurs forestiers européens et nord-américains à une économie verte, y compris grâce à leur rôle dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets;
 - > aidant les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises forestières à s'intégrer dans des chaînes d'approvisionnement pour l'industrie de la construction et du logement;
 - > produisant des données, des analyses et du matériel de communication sur les avantages liés au climat des produits ligneux dans la production et la consommation durables, tels que *l'Impact de l'industrie forestière mondiale sur les gaz à effet de serre atmosphériques*;
 - > promouvant, avec ses partenaires, l'utilisation du bois pour contribuer à atténuer le changement climatique, par le biais, par exemple, de la Conférence internationale sur *l'art et le plaisir du bois*;



- > encourageant l'évaluation du cycle de vie comme outil pour estimer les impacts sur l'environnement, y compris sur le changement climatique, des produits ligneux tels que le bois de construction ou des édifices entiers, et les granulés pour la production d'énergie;
- > aidant les pays à évaluer la situation actuelle de leur dendroénergie et encourageant les décideurs à élaborer des politiques appropriées pour la production et la consommation durables de combustibles ligneux;
- > facilitant la communication et la collaboration entre les secteurs de l'énergie et des forêts;
- * collectant, analysant et diffusant des statistiques de la dendroénergie et des informations connexes;
- * aidant les pays à remplacer les carburants fossiles par l'utilisation moderne et efficace du bois de feu, y compris grâce à l'organisation d'ateliers sur la commercialisation et des analyses économiques des marchés pour les combustibles ligneux transformés.

POUR PLUS D'INFORMATION

Industries forestières: www.fao.org/forestry/industries/fr/

Petites entreprises: www.fao.org/forestry/entreprises/fr/

Dendroénergie: www.fao.org/forestry/energy/fr/

CENUE/FAO: www.unece.org/forests.html

L'art et le plaisir du bois: www.artjoywood.org

Construction de maisons en bois dans le village Hunter près du centre forestier de sélection et de semences de Leshoz Saba, district de Sabinsky, République du Tatarstan, Fédération de Russie. La FAO produit des données, des analyses et des matériels de communication sur les avantages liés au climat de la production et de la consommation durables de produits en bois. © FAO/Vasily Maksimov

PRODUITS, SERVICES ET INDUSTRIE

FINANCE, MARCHÉS ET ÉCONOMIE

La viabilité économique est un facteur important dont il faut tenir compte dans toute mesure visant à promouvoir les avantages du changement climatique dans le secteur forestier. Notamment, les investissements dans l'atténuation et l'adaptation dans le secteur forestier ont créé des revenus favorables par rapport à des investissements de substitution dans le secteur forestier et d'autres interventions relatives au climat. Les impacts du changement climatique, ainsi que les mesures d'atténuation et d'adaptation, doivent aussi être évalués dans le contexte élargi des investissements existants dans la foresterie et les industries forestières, et les marchés pour les produits et services forestiers.

LA RÉPONSE DE LA FAO

La FAO et ses partenaires aident les pays à évaluer les impacts financiers, économiques et commerciaux du changement climatique et des politiques y étant liées, en:

- * soutenant l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités en matière de financement des forêts aux niveaux mondial, régional et national à l'aide d'activités telles que
 - > l'Initiative menée par l'Organisation sur le financement des forêts
 - > le Dialogue des chefs d'organisations forestières sur le financement des forêts
 - > le Groupe de réflexion sur les politiques forestières de la région Asie-Pacifique
 - > l'intégration du financement du changement climatique dans les stratégies nationales de financement des forêts
 - > l'aide aux communautés pour l'accès aux marchés du carbone forestier volontaires;
- * produisant des études sur les impacts des politiques concernant le changement climatique sur le commerce et les marchés, y compris
 - > *Le développement de la bioénergie: questions et impacts relatifs à la pauvreté et à la gestion des ressources naturelles* (avec la Banque mondiale)
 - > Le chapitre sur les marchés du carbone du secteur forestier dans *l'Examen annuel du marché des produits forestiers* (une publication annuelle CENUE-FAO)
 - > *L'Étude prospective du secteur forestier pour l'Europe II* (avec la CENUE)



- > Une évaluation des impacts potentiels des réglementations liées à la légalité des produits forestiers et de REDD+ sur la production et le commerce des produits forestiers dans la région Asie-Pacifique;
- * analysant les coûts et avantages de la séquestration du carbone dans les produits ligneux par rapport à d'autres options d'atténuation forestières (telles que le développement de la dendroénergie et REDD+) pour comprendre où la promotion des produits ligneux serait réalisable et fournirait une contribution rentable aux efforts visant à atténuer le changement climatique dans le secteur forestier.

POUR PLUS D'INFORMATION

Économie et finance:

www.fao.org/forestry/finance

Études prospectives du secteur forestier:

www.fao.org/forestry/outlook/fr/ et www.unece.org/efsos2

La FAO crée des informations sur les impacts des politiques relatives au changement climatique sur le commerce et les marchés, y compris sur le plan de la dendroénergie.
© FAO/Korea Forest Service

POUR PLUS D'INFORMATION

Le Département des forêts de la FAO

www.fao.org/forestry/fr/

Le Bureau juridique de la FAO – Droit et Développement

www.fao.org/legal/droit-et-developpement/fr/

**Le Département de la gestion des ressources naturelles
et de l'environnement de la FAO**

www.fao.org/nr

Le Département de la coopération technique de la FAO

www.fao.org/tc/index_fr.asp

Les Bureaux régionaux de la FAO pour:

* **L'Afrique**

www.fao.org/africa

* **L'Asie et le Pacifique**

www.fao.org/world/regional/rap

* **L'Europe et L'Asie centrale**

www.fao.org/europe

* **L'Amérique latine et les Caraïbes**

www.rlc.fao.org/fr/

* **Le Proche-Orient**

www.fao.org/world/regional/rne



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italie

Téléphone: (+39) 06 57051

www.fao.org